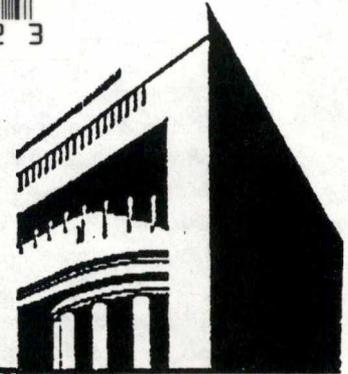


LES GRANDS DOSSIERS A WASHINGTON

*Un bulletin d'informations de l'Ambassade du Canada
sur les questions commerciales et économiques*
Volume 2, No. 7

Novembre 1991



BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX

• Comme il avait été annoncé, le Canada a éliminé, le 4 octobre, le droit qu'il percevait sur les exportations de bois d'oeuvre résineux. Cédant aux pressions protectionnistes du Congrès et de l'industrie américaine, l'Administration a fait ouvrir une enquête en droits compensateurs, alléguant que les pratiques provinciales de fixation des droits de coupe sont des subventions. Dans l'attente d'une décision provisoire, qui devrait être rendue en janvier 1992, un cautionnement de douane a été imposé sur les importations de bois d'oeuvre résineux provenant des provinces qui étaient assujetties au droit à l'exportation au moment de son élimination. Les ventes de bois d'oeuvre des provinces de l'Atlantique sont exclues de l'enquête et exemptées du cautionnement.

• Le Gouvernement fédéral mène la défense de la position du Canada, de concert avec les provinces et les producteurs canadiens. Le Canada a immédiatement contesté auprès du GATT à la fois l'ouverture de l'enquête et l'imposition du cautionnement en douane comme étant contraires aux obligations internationales des États-Unis. L'Ambassadeur Burney, lors d'un récent discours à Détroit, a souligné que les politiques canadiennes ne sont pas nécessairement mauvaises uniquement parce qu'elles diffèrent des politiques américaines.

NÉGOCIATIONS

• Dans le cadre des négociations en vue d'un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson a rencontré ses homologues des États-Unis et du Mexique à Zacatecas, au Mexique, du 26 au 28 octobre, pour la troisième réunion au sommet depuis l'ouverture des négociations. Les trois ministres ont discuté de l'ensemble des questions en cause, et ont donné des indications à leurs négociateurs pour la suite des pourparlers.

• Les négociations en vue d'un accord canado-américain sur les services aériens se poursuivent. Le gouvernement canadien, qui veut consulter pleinement les travailleurs, les groupes communautaires, et les milieux de l'aviation civile, a reporté une série d'entretiens qui devaient avoir lieu à Denver, au Colorado, en octobre. La prochaine rencontre a été fixée à titre provisoire pour la deuxième moitié de novembre.

AU CONGRÈS

• Le Congrès a approuvé l'intégralité du budget de plus de 2 milliards \$ affecté à la station spatiale "Freedom" pour l'an prochain. Le financement de la station spatiale avait été précédemment annulé par le Comité des attributions de crédits de la Chambre des représentants. Cette approbation qui fera date est, en grande partie, le résultat des efforts déployés par le Canada et

d'autres pays pour convaincre le Congrès de la nécessité d'appuyer le développement de la station "Freedom" pour assurer le succès de la collaboration internationale dans l'espace. Spar Aérospatiale Canada est en train de construire une version beaucoup plus grande et améliorée du bras télémanipulateur qui servira pour l'assemblage, la réparation et l'entretien de la station spatiale.

• Le Sénat pourrait voter prochainement sur le National Energy Security Act même si l'examen de cette mesure législative a été retardée par l'obstruction systématique de l'opposition. L'ambassade a fait des représentations, tant au Congrès qu'auprès de l'Administration, contre l'ouverture proposée de la Arctic National Wildlife Reserve (ANWR) à la production pétrolière et contre l'institution d'un test de concurrence pour les importations (amendement Domenici-Wirth) qui défavoriserait le gaz naturel canadien en contravention de l'ALE. Il est peu probable qu'un vote soit pris à la Chambre sur la législation concernant l'énergie avant l'an prochain.

• La Commission sénatoriale des attributions de défense a déposé un rapport dont le libellé pourrait restreindre les ventes canadiennes de réservoirs à essence en tissu synthétique pour les avions militaires. Ce serait là un élargissement de l'amendement Berry, qui est bien établi et qui avait servi